

PIECES ANNEXEES

I - PUBLICITE

I.1 AFFICHAGES

- Sur site internet



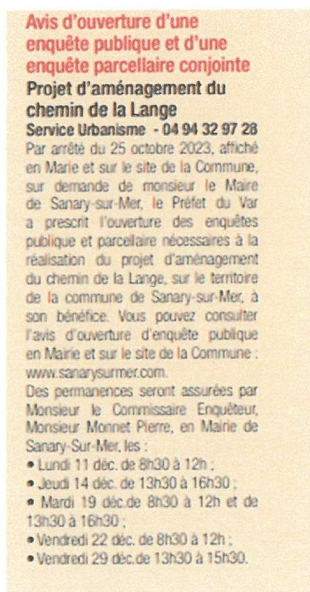
Site Internet Mairie Sanary sur Mer



Site internet de l'Etat dans le Var

- Journal communal « Mieux vivre à SANARY » Décembre 2023

•



EP n° E2300045/83 ayant pour objet à La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
 Commissaire Enquêteur Pierre **MONNET**

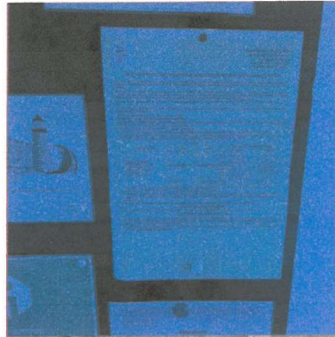
4.10

- **Affichage sur bâtiments municipaux**

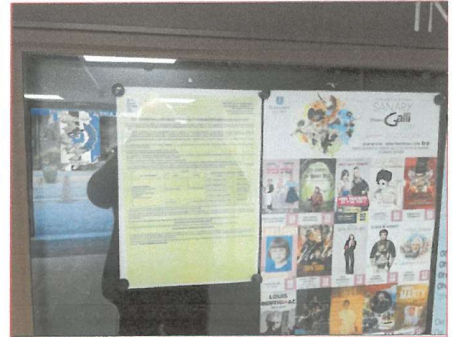
Affichage avis enquête :



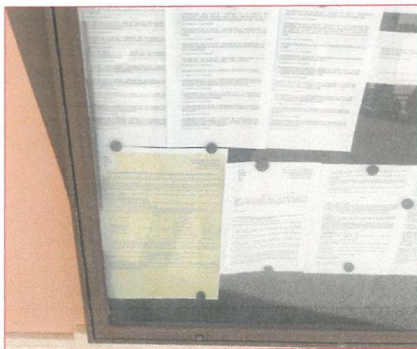
Police Municipale



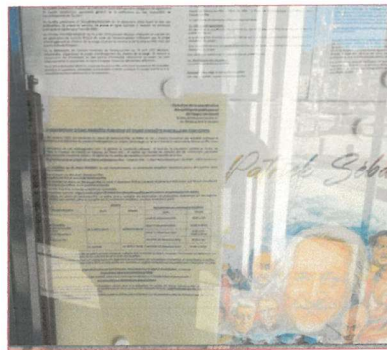
CCAS



Rue Audiffren

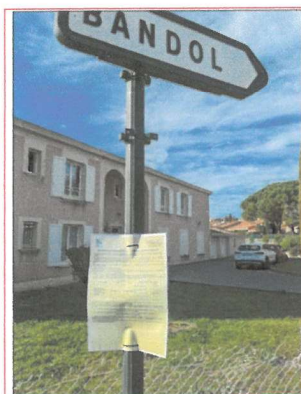


Mairie Extérieur



Mairie intérieur

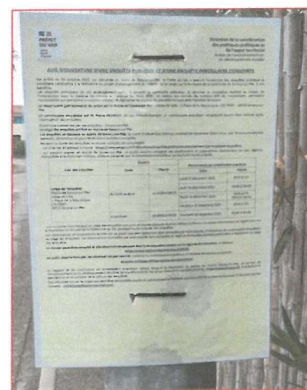
- **Sur site (Chemin de la Lange)**



Chemin de la Lange (1)



Chemin de la Lange (2)



Chemin de la Lange (3)

2.17

EP n° E23000045/83 ayant pour objet à La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET

• Publications dans la presse

Certifié Nice-Matin - Paru dans édition Toulon le 23/11/2023

Légales

Conformément à l'article du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2023 à 0,083 € HT pour les Alpes-Maritimes, par département, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centralisée mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1993 et révisé par le décret du 28 décembre 2012.

▶ AVIS D'ENQUÊTES

PRÉFET DU VAR

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et du développement durable

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE

Par arrêté du 25 octobre 2023, sur demande du maire de Sanary-sur-Mer, le préfet de Mer a prescrit l'ouverture des enquêtes publiques et parcelaires nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement du chemin de la Lange sur le territoire de la commune de Sanary-sur-Mer, à savoir :

Les objectifs principaux de cet aménagement sont : 1) garantir la continuité pédestre et sécuriser la circulation piétonne du centre de Sanary-sur-Mer et l'accès à la plage de la Lange ; 2) mettre aux normes les trottoirs et les trottoirs, permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; 3) régulariser les parcelles cadastrales dans le secteur de la rue.

Le responsable patrimonial du projet est le maire de Sanary-sur-Mer - Hôtel de Ville - 1, place de la République - CS 70001 - 83112 Sanary-sur-Mer.

Le commissaire enquêteur est M. Pierre MONNET. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après désignation des enquêteurs.

Commune concernée par ces enquêtes : Sanary-sur-Mer.

Le siège des enquêtes est fixé au maire de Sanary-sur-Mer, du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 29 décembre 2023 inclus, soit 19 jours consécutifs (samedis, dimanches et jours fériés étant toutefois exceptés).

Pendant la durée des enquêtes, le dossier complet est consultable.

Sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.var.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-informations-et-participation-du-public>.

Sur support papier en mairie de Sanary-sur-Mer. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur des registres d'enquêtes à compléter, sur tablettes, sites et panneaux par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-dessous :

Lieu des enquêtes	Ouverts		Périodes de consultation	
	Jours	Heures	Jours	Heures
siège de l'enquête Mairie de Sanary-sur-Mer Hôtel de Ville 1, place de la République CS 70001 83112 Sanary-sur-Mer	du lundi au jeudi	de 09:00 à 16:30	Lundi 11 décembre 2023 Mardi 12 décembre 2023 Mercredi 13 décembre 2023 Jeudi 14 décembre 2023	09:00 à 12h 13:00 à 16:00 09:00 à 12h 13:00 à 16:00
	le vendredi	de 09:00 à 16:30	Vendredi 22 décembre 2023	09:00 à 12h
			Vendredi 29 décembre 2023	13:00 à 16:00

Sur un poste informatique au siège des enquêtes aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'entrée de la commune de Sanary-sur-Mer pendant toute la durée des enquêtes.

Les observations et propositions sont à déposer sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège des enquêtes. Les observations formulées par voie postale sont adressées au registre d'enquête correspondant tenu à disposition au siège des enquêtes.

Le dossier peut être consulté et des observations peuvent être formulées directement sur le registre dématérialisé, à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4876>.

Le public pourra formuler ses observations par support traditionnel au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante : enquete-public@4876.fr (registre dématérialisé).

Le registre et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, en mairie de Sanary-sur-Mer, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture de Var et sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.var.gouv.fr>, à l'attention et pendant un délai à compter de la clôture des enquêtes.

Ces informations sur le projet peuvent être demandées auprès du commissaire enquêteur, à l'adresse courriel ci-dessus ou dans un formulaire à l'adresse courriel suivante : urbanisme@sanarysurmer.com.

Var Matin 1ère Publication

ANNONCES LÉGALES
Mairie & Préfecture des Alpes-Maritimes

VAR
Tél : 04 94 27 25 74
annales@prefecture-var.fr

PRÉFET DU VAR
Pierre MONNET

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et du développement durable

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE

Par arrêté du 25 octobre 2023, sur demande du maire de Sanary-sur-Mer, le préfet de Mer a prescrit l'ouverture des enquêtes publiques et parcelaires nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement du chemin de la Lange sur le territoire de la commune de Sanary-sur-Mer, à savoir :

Les objectifs principaux de cet aménagement sont : 1) garantir la continuité pédestre et sécuriser la circulation piétonne du centre de Sanary-sur-Mer et l'accès à la plage de la Lange ; 2) mettre aux normes les trottoirs et les trottoirs, permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; 3) régulariser les parcelles cadastrales dans le secteur de la rue.

Le responsable patrimonial du projet est le maire de Sanary-sur-Mer - Hôtel de Ville - 1, place de la République - CS 70001 - 83112 Sanary-sur-Mer.

Le commissaire enquêteur est M. Pierre MONNET. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après désignation des enquêteurs.

Sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.var.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-informations-et-participation-du-public>.

Sur support papier en mairie de Sanary-sur-Mer. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur des registres d'enquêtes à compléter, sur tablettes, sites et panneaux par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-dessous :

Lieu des enquêtes	Ouverts		Périodes de consultation	
	Jours	Heures	Jours	Heures
siège de l'enquête Mairie de Sanary-sur-Mer Hôtel de Ville 1, place de la République CS 70001 83112 Sanary-sur-Mer	du lundi au jeudi	de 09:00 à 16:30	Lundi 11 décembre 2023 Mardi 12 décembre 2023 Mercredi 13 décembre 2023 Jeudi 14 décembre 2023	09:00 à 12h 13:00 à 16:00 09:00 à 12h 13:00 à 16:00
	le vendredi	de 09:00 à 16:30	Vendredi 22 décembre 2023	09:00 à 12h
			Vendredi 29 décembre 2023	13:00 à 16:00

Sur un poste informatique au siège des enquêtes aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'entrée de la commune de Sanary-sur-Mer pendant toute la durée des enquêtes.

Les observations et propositions sont à déposer sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège des enquêtes. Les observations formulées par voie postale sont adressées au registre d'enquête correspondant tenu à disposition au siège des enquêtes.

Le dossier peut être consulté et des observations peuvent être formulées directement sur le registre dématérialisé, à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4876>.

Le public pourra formuler ses observations par support traditionnel au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante : enquete-public@4876.fr (registre dématérialisé).

Le registre et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, en mairie de Sanary-sur-Mer, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture de Var et sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.var.gouv.fr>, à l'attention et pendant un délai à compter de la clôture des enquêtes.

Ces informations sur le projet peuvent être demandées auprès du commissaire enquêteur, à l'adresse courriel ci-dessus ou dans un formulaire à l'adresse courriel suivante : urbanisme@sanarysurmer.com.

La Marseillaise 1ère Publication

2.0

EP n° E23000045/83 ayant pour objet La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET

Certifié Nice-Matin - Paru dans édition Toulon le 11/12/2023

Annonces légales

Conformément à l'article du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2023 à 0,83 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certains aménagements légaux concernant les sociétés font l'objet d'un tarif forfaitaire forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et foras de commerce font l'objet d'une contribution sur la base de données numériques centralisées nationales ou de données issues de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1975 et régies par le décret du 28 décembre 2022.

AVIS D'ENQUÊTES



Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et du développement durable

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE

Par arrêté du 29 octobre 2023, sur demande de la mairie de Sanary-sur-Mer, le préfet du Var a autorisé l'ouverture des enquêtes publiques et parcellaires nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement du chemin de la Lange sur le territoire de la commune de Sanary-sur-Mer à son bénéfice.

Les objectifs principaux de cet aménagement sont : 1) garantir la continuité pédestre d'axe à l'intersection routière au niveau de l'avenue du Mont d'Or ; 2) mettre aux normes les trottoirs afin de, notamment, permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; 3) régulariser les parcelles cadastrales et à assurer leur vue.

Le responsable (pétitionnaire) du projet est la Mairie de Sanary-sur-Mer - Hôtel de Ville - 1, Place de la République - CS 70001 - 83112 Sanary-sur-Mer

Le commissaire enquêteur est M. Pierre MONNET En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption des enquêtes.

Lieu des enquêtes	Ouvert		Permanence du commissaire enquêteur	
	Jours	Heures	Jours	Heures
siège de l'enquête			Lundi 11 décembre 2023	8h30 à 12h
Mairie de Sanary-sur-Mer	du lundi	de 8h30	jeudi 14 décembre 2023	13h30 à 16h30
Hôtel de Ville	du mardi	à 16h30	Mardi 19 décembre 2023	8h30 à 12h
1, place de la République CS 70001			vendredi 22 décembre 2023	8h30 à 12h
82712 Sanary-sur-Mer	le vendredi	de 8h30 à 16h30	vendredi 29 décembre 2023	13h30 à 16h30

Sur ce poste informatique au siège des enquêtes aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'attention de la préfecture du Var pendant toute la durée des enquêtes.

Les observations et propositions relatives au projet peuvent également être adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur, au siège des enquêtes. Les observations transmises par voie postale sont annexées au registre d'enquête correspondants tenu à disposition au siège des enquêtes.

Le dossier peut être consulté et des observations peuvent être formulées directement sur le registre dématérialisé, à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4976>

Le public pourra formuler ses observations par courriel, transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-4976@registre-dematerialise.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Sanary-sur-Mer, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.var.gouv.fr>. À réception et pendant un an à compter de la clôture des enquêtes.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du personnel à l'adresse courriel suivante : urbanisme@sanarysurmer.com

Var matin 2^{ème} publication

La Marseillaise
Liberté
Égalité
Fraternité

annonceslegales@lamarseillaise.fr
Devis sur demande

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et du développement durable

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE

Par arrêté du 29 octobre 2023, sur demande de la mairie de Sanary-sur-Mer, le préfet du Var a autorisé l'ouverture des enquêtes publiques et parcellaires nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement du chemin de la Lange sur le territoire de la commune de Sanary-sur-Mer à son bénéfice.

Les objectifs principaux de cet aménagement sont : 1) garantir la continuité pédestre d'axe à l'intersection routière au niveau de l'avenue du Mont d'Or ; 2) mettre aux normes les trottoirs afin de, notamment, permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; 3) régulariser les parcelles cadastrales et à assurer leur vue.

Le responsable (pétitionnaire) du projet est la Mairie de Sanary-sur-Mer - Hôtel de Ville - 1, Place de la République - CS 70001 - 83112 Sanary-sur-Mer

Le commissaire enquêteur est M. Pierre MONNET En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption des enquêtes.

Lieux des enquêtes	Ouverts		Permanence du commissaire enquêteur	
	Jours	Heures	Jours	Heures
[siège de l'enquête]			Lundi 11 décembre 2023	8h30 à 12h
Mairie de Sanary-sur-Mer	du lundi au jeudi	de 8h30 à 16h30	jeudi 14 décembre 2023	13h30 à 16h30
Hôtel de Ville	1, Place de la République CS 70001		Mardi 19 décembre 2023	8h30 à 12h
83112 Sanary-sur-Mer	le vendredi	de 8h30 à 16h30	Vendredi 22 décembre 2023	8h30 à 12h
			Vendredi 29 décembre 2023	13h30 à 16h30

Sur un poste informatique au siège des enquêtes aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'attention de la Préfecture du Var pendant toute la durée des enquêtes.

Les observations et propositions relatives au projet peuvent également être adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur, au siège des enquêtes. Les observations transmises par voie postale sont annexées au registre d'enquête correspondants tenu à disposition au siège des enquêtes.

Le dossier peut être consulté et des observations peuvent être formulées directement sur le registre dématérialisé, à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4976>

Le public pourra formuler ses observations par courriel, transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-4976@registre-dematerialise.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Sanary-sur-Mer, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.var.gouv.fr>. À réception et pendant un an à compter de la clôture des enquêtes.

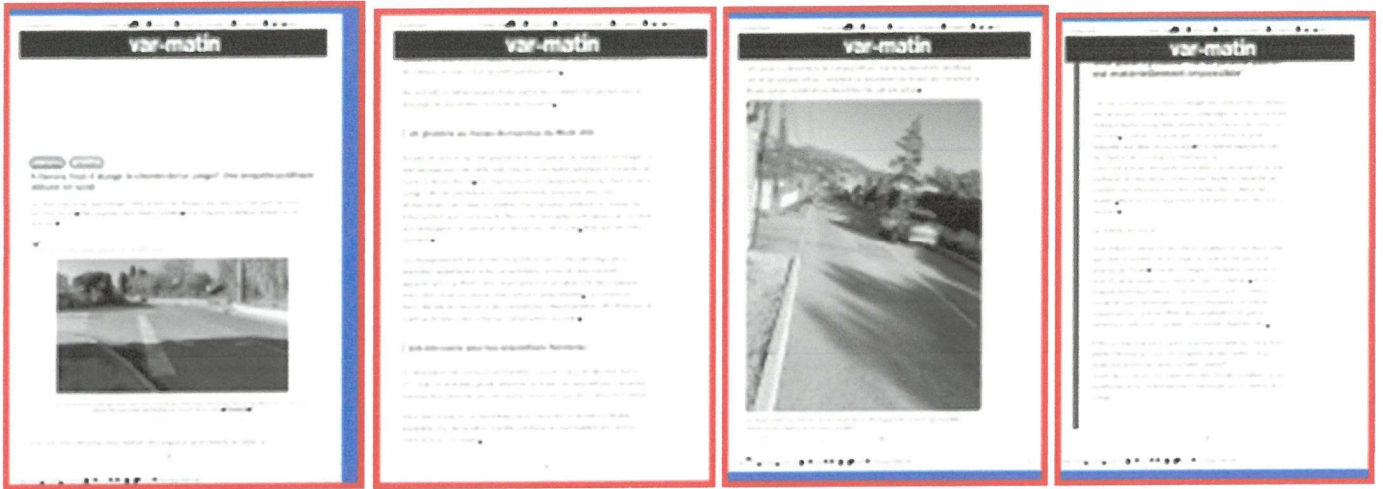
Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du personnel à l'adresse courriel suivante : urbanisme@sanarysurmer.com

La Marseillaise 2^{ème} Publication

EP n° E23000045/83 ayant pour objet La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET

EP

- **Article var matin du 8/12/2023**



II CERTIFICATS ET CONSTATS D’AFFICHAGE

- **Certificats début et fin d'affichage**

CERTIFICAT DE DÉBUT D’AFFICHAGE

DE L’AVIS et de l’Arrêté préfectoral du 25 octobre 2023 :

- d’ouverture d’une enquête publique et d’une enquête parcelaire conjointe préalable à :

- la déclaration d’utilité publique du projet d’aménagement du chemin de la Lange et, d’autre part, à la cessibilité des immeubles ou parties d’immeubles ou des droits nécessaires à la réalisation, sur le territoire de la commune de Sanary-sur-Mer, à son bénéfice.

Je soussigné, maire de la commune de Sanary-sur-Mer, atteste que l’avis et l’arrêté préfectoral d’ouverture des enquêtes précitées ont bien été affichés en mairie aux emplacements habituellement désignés à cet effet :

A compter du 14 novembre 2023
(au moins 8 jours avant l’ouverture des enquêtes)

Cache de la mairie :

Fait à Sanary sur Mer
le 14 novembre 2023
Le Maire
Dominique JUREC

Certificat à remettre au commissaire enquêteur, dûment complété et signé.

Certificat Début Maire

DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT NANTOIS
CANTON DE SANARY SUR MER
MAIRIE DE SANARY SUR MER
10000 SANARY SUR MER

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Objet : Construction d’affichage sur le terrain Parcelaire du 24 Octobre 2023 (projet de déviation de l’axe routier principal et d’ouvrage d’art) et d’affichage des enquêtes publiques relatives à la déclaration d’utilité publique du projet d’aménagement du chemin de la Lange et, d’autre part, à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires à la réalisation, sur le territoire de la commune de Sanary-sur-Mer, à son bénéfice.

Nous, Valérie BOUTIER, Maire de Sanary-sur-Mer, atteste que l’avis et l’arrêté préfectoral d’ouverture des enquêtes précitées ont bien été affichés en mairie aux emplacements habituellement désignés à cet effet :

A compter du 14 novembre 2023
(au moins 8 jours avant l’ouverture des enquêtes)

Cache de la mairie :

Fait à Sanary sur Mer
le 14 novembre 2023
Le Maire
Valérie BOUTIER

Certificat à remettre au commissaire enquêteur, dûment complété et signé.

Police Municipale

DEPARTEMENT DU VAR
Commune de Sanary-sur-Mer

CERTIFICAT DE FIN D’AFFICHAGE

DE L’AVIS et de l’Arrêté préfectoral du 25 octobre 2023 :

- d’ouverture d’une enquête publique et d’une enquête parcelaire conjointe préalable à :

- la déclaration d’utilité publique du projet d’aménagement du chemin de la Lange et, d’autre part, à la cessibilité des immeubles ou parties d’immeubles ou des droits nécessaires à la réalisation, sur le territoire de la commune de Sanary-sur-Mer, à son bénéfice.

Je soussigné, maire de la commune de Sanary-sur-Mer, atteste que l’avis et l’arrêté préfectoral d’ouverture des enquêtes précitées ont bien été affichés en mairie aux emplacements habituellement désignés à cet effet :

A compter du 14 novembre 2023
(au moins 8 jours avant l’ouverture des enquêtes)

Cache de la mairie :

Fait à Sanary sur Mer
le 14 novembre 2023
Le Maire
Dominique JUREC

Certificat à remettre au commissaire enquêteur, dûment complété et signé.

Certificat fin d’affichage

EP n° E23000045/83 ayant pour objet de La déclaration d’utilité publique relative aux travaux d’aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET

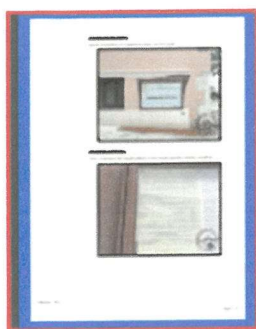
- **Constat d'affichage de M^o Elisabeth HYBLER, Commissaire de Justice en date du 21/12/2023**

<p>ELISABETH HYBLER Commissaire de Justice</p> <p>30 Avenue des Poilus 83110 - SANARY-SUR-MER</p> <p>Fixe : 04 22 14 67 00 Urgence constat : 06 21 79 28 21</p> <p>elisabeth.hybler@huissier-justice.fr</p>	<p>PROCES-VERBAL DE CONSTAT</p>										
<p>ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE</p> <p>COPIE CONFORME A L'ORIGINAL</p>	<p>LE VENDREDI PREMIER DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS à 11 heures 50.</p> <p>A LA REQUETE DE :</p> <p>La MAIRIE DE SANARY-SUR-MER, dont le siège est à (83110) SANARY-SUR-MER, 1 Place de la République, Hôtel de Ville, représentée par son Maire en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.</p> <p>Elisant en tant que de besoin domicile en mon Etude.</p> <p>LEQUEL M'AYANT EXPOSE :</p> <p>Que le service de l'Urbanisme de la Mairie requérante a adressé des notifications à certains administrés dans le cadre d'une enquête publique pour l'aménagement du Chemin de la Lange à (83110) SANARY-SUR-MER.</p> <p>Que les courriers des administrés revenus avec la mention « NPAI » ou dont l'adresse est inconnue ont été affichés sur le panneau d'affichage des informations situé sur la façade de la Mairie rue Félix Pigeaud.</p> <p>Que la Mairie requérante souhaite que soit constaté le contenu cet affichage.</p> <p>DEFERANT A CETTE REQUISITION :</p> <p>Je, Elisabeth HYBLER, Commissaire de Justice dans le ressort de la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE, demeurant 30 Avenue des Poilus à (83110) SANARY-SUR-MER, soussignée,</p> <p>JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :</p> <p>A (83110) SANARY-SUR-MER Hôtel de Ville, Rue Félix Pigeaud.</p> <p>OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :</p>										
<p>Coût de l'acte</p> <p>Les articles font référence au Code de Commerce</p> <table border="0"> <tr> <td>Enquêtes (Art 444-10)</td> <td>138,76 €</td> </tr> <tr> <td>Dépouillement (Art R. 666-40)</td> <td>7,67 €</td> </tr> <tr> <td>Sous-traitant</td> <td>141,83 €</td> </tr> <tr> <td>TVA à 20%</td> <td>29,73 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL TTC</td> <td>175,00 €</td> </tr> </table>	Enquêtes (Art 444-10)	138,76 €	Dépouillement (Art R. 666-40)	7,67 €	Sous-traitant	141,83 €	TVA à 20%	29,73 €	TOTAL TTC	175,00 €	
Enquêtes (Art 444-10)	138,76 €										
Dépouillement (Art R. 666-40)	7,67 €										
Sous-traitant	141,83 €										
TVA à 20%	29,73 €										
TOTAL TTC	175,00 €										

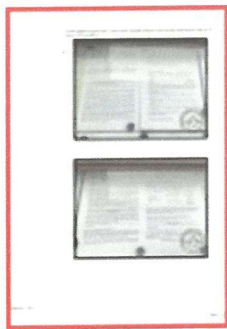
Page 1

EP n° E23000045/83 ayant pour objet à La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET





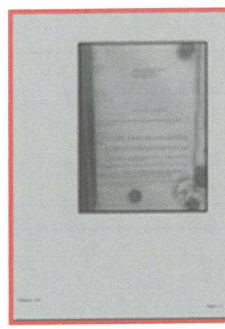
Page 2



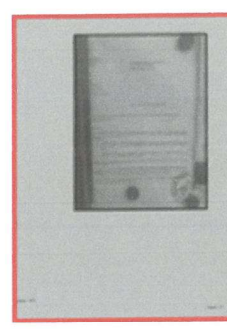
Page 3



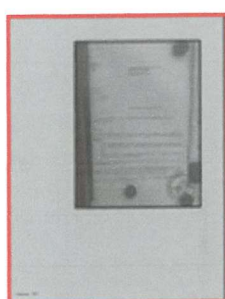
Page 4



Page 5



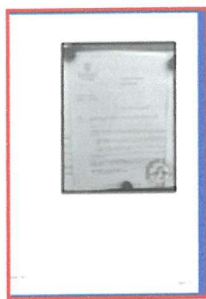
Page 6



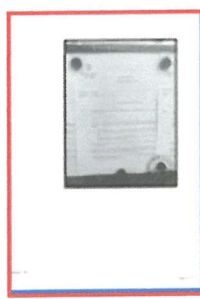
Page 7



Page 8



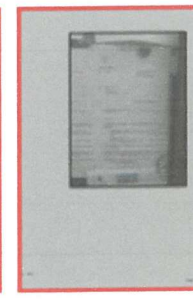
Page 9



Page 10



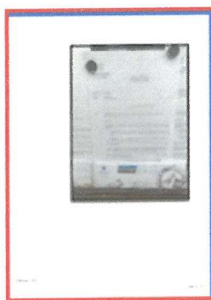
Page 11



Page 13



Page 14



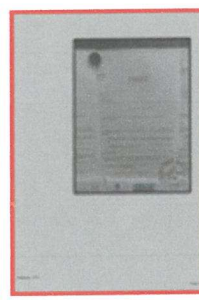
Page 15



Page 16



Page 17



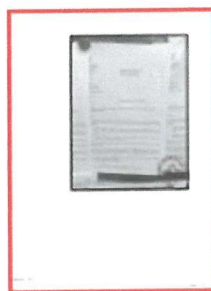
page 18



Page 19



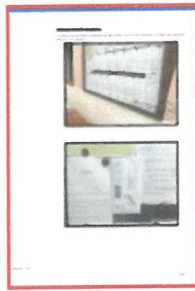
Page 20



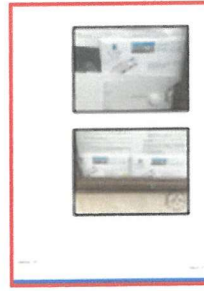
Page 21



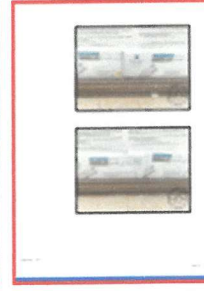
Page 22



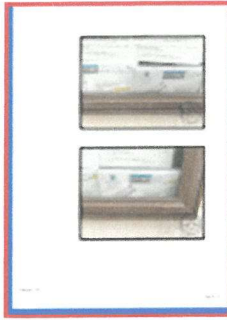
Page 23



Page 24



Page 25



Page 26



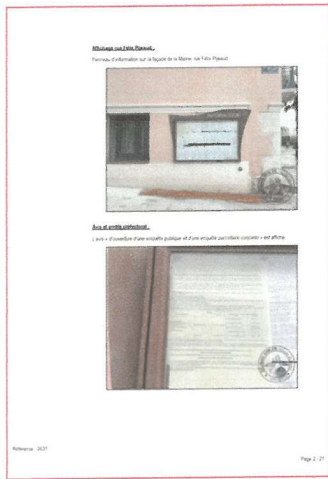
Page 27

- **Constat de fin d'affichage de M^e Elisabeth HYBLER, Commissaire de Justice en date du 2/01/2024**

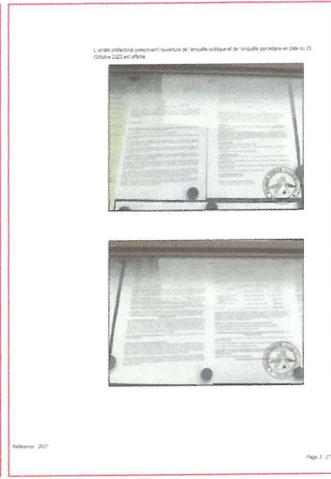
<p>ELISABETH HYBLER Commissaire de Justice</p> <p>30 Avenue des Poilus 83110 - SANARY-SUR-MER</p> <p>Fax: 04 22 14 67 00 Urgence constat : 06 21 79 28 21</p> <p>elisabeth.hybler@huissier-justice.fr</p>	<p>PROCES-VERBAL DE CONSTAT</p>										
<p>ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE</p> <p>COPIE CONFORME A L'ORIGINAL</p>	<p>LE VENDREDI PREMIER DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS à 11 heures 50, ET LE MARDI DEUX JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 9 heures 25,</p> <p>A LA REQUETE DE :</p> <p>La MAIRIE DE SANARY-SUR-MER, dont le siège est à (83110) SANARY-SUR-MER, 1 Place de la République, Hôtel de Ville, représentée par son Maire en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.</p> <p>Elsant en tant que de besoin domicile en mon Étude.</p> <p>LEQUEL M'AYANT EXPOSE :</p> <p>Que le service de l'Urbanisme de la Mairie requérante a adressé des notifications à certains administrés dans le cadre d'une enquête publique pour l'aménagement du Chemin de la Lange à (83110) SANARY-SUR-MER.</p> <p>Que les courriers des administrés revenus avec la mention « NPAI » ou dont l'adresse est inconnue ont été affichés sur le panneau d'affichage des informations situé sur la façade de la Mairie rue Félix Pjeaud.</p> <p>Que la Mairie requérante souhaite que soit constaté le contenu cet affichage.</p> <p>DEFERANT A CETTE REQUISITION :</p> <p>Je, Elisabeth HYBLER, Commissaire de Justice dans le ressort de la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE, demeurant 30 Avenue des Poilus à (83110) SANARY-SUR-MER, soussignée,</p> <p>JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :</p> <p>A (83110) SANARY-SUR-MER Hôtel de Ville, Rue Félix Pjeaud.</p> <p>OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :</p>										
<p>Coût de l'acte</p> <p>Les articles font référence au Code de Commerce</p> <table border="0"> <tr> <td>Document(s) (art 4001 10)</td> <td>138,10 €</td> </tr> <tr> <td>Déplacement (art 41, 440 46)</td> <td>7,02 €</td> </tr> <tr> <td>Sous titre n°7</td> <td>146,82 €</td> </tr> <tr> <td>TVA à 20%</td> <td>28,17 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL TTC</td> <td>179,99 €</td> </tr> </table>	Document(s) (art 4001 10)	138,10 €	Déplacement (art 41, 440 46)	7,02 €	Sous titre n°7	146,82 €	TVA à 20%	28,17 €	TOTAL TTC	179,99 €	
Document(s) (art 4001 10)	138,10 €										
Déplacement (art 41, 440 46)	7,02 €										
Sous titre n°7	146,82 €										
TVA à 20%	28,17 €										
TOTAL TTC	179,99 €										
<p>Référence : 2631</p>	<p>Page 1 / 27</p>										

EP n° E23000045/83 ayant pour objet à La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET

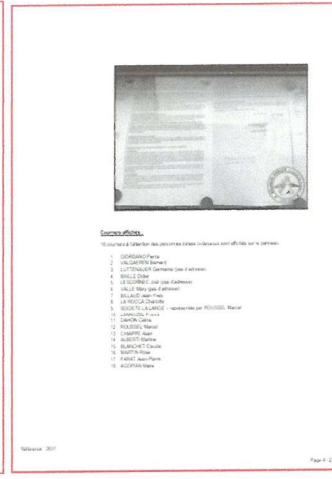
2.17



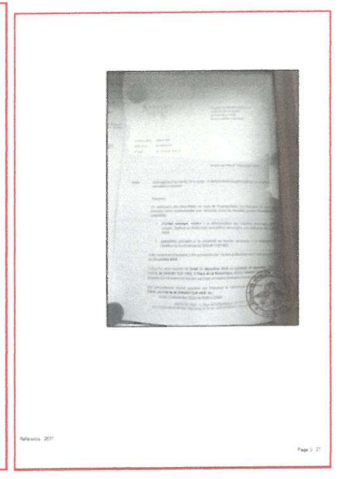
Page 2



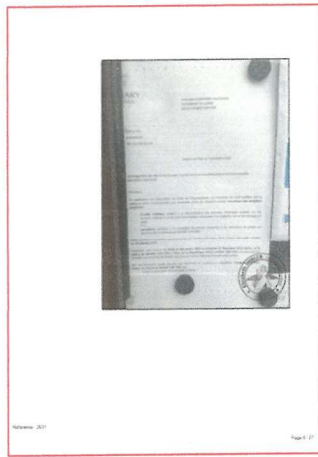
Page 3



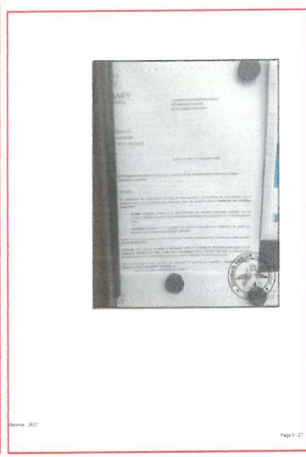
Page 4



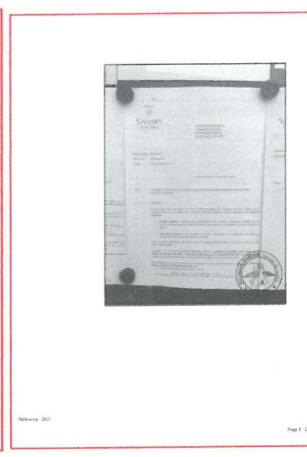
Page 5



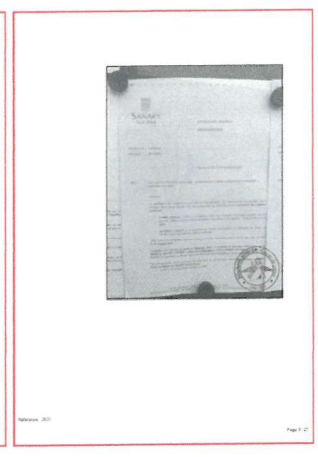
Page 6



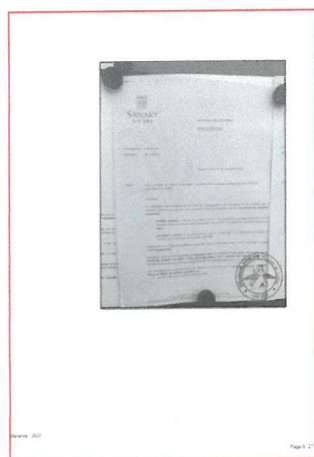
Page 7



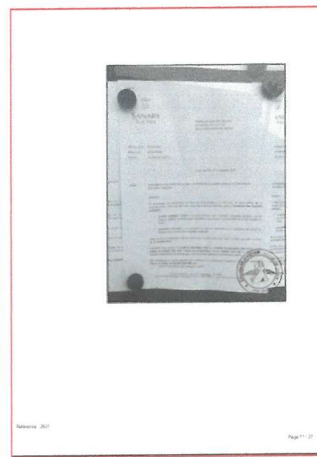
Page 8



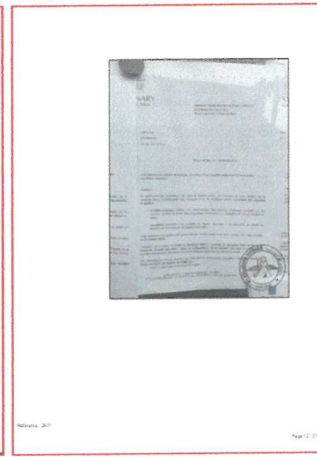
Page 9



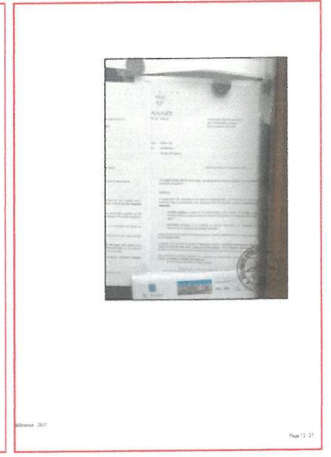
Page 10



Page 11



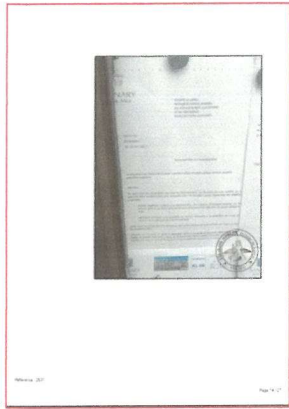
Page 12



Page 13

EP n° E2300045/83 ayant pour objet à La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET

2.0



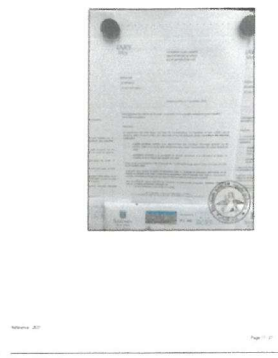
Page 14



Page 15



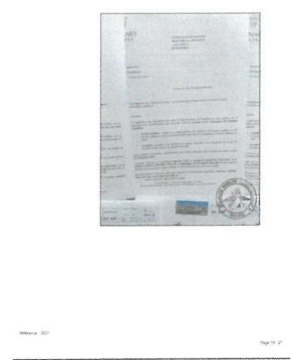
Page 16



Page 17



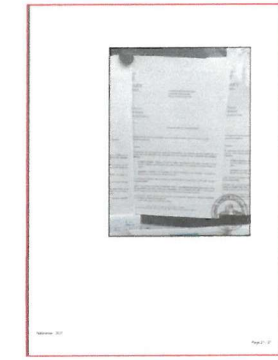
Page 18



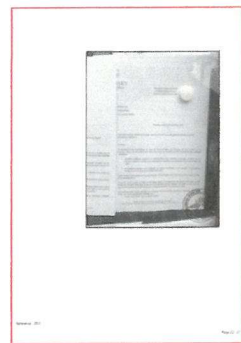
Page 19



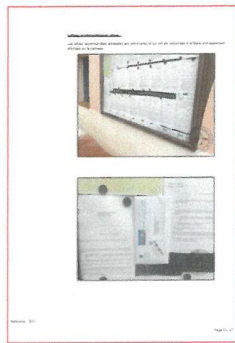
Page 20



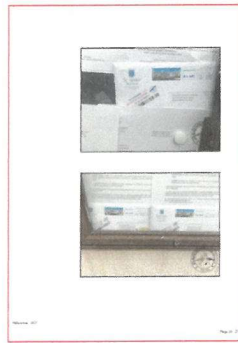
Page 21



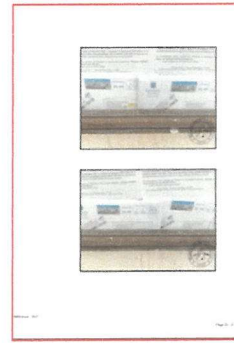
Page 22



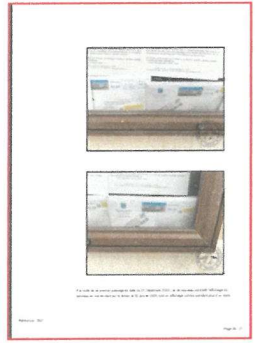
Page 23



Page 24



Page 25

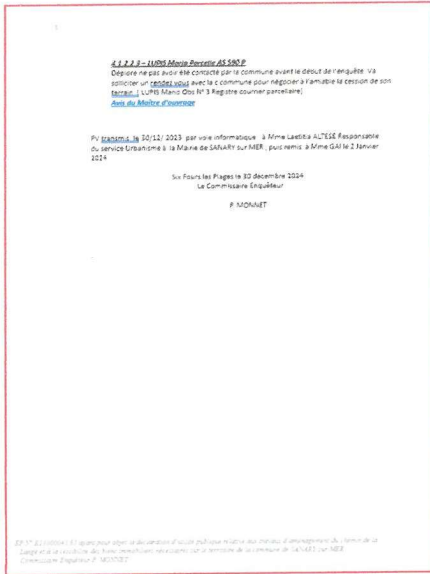


Page 26



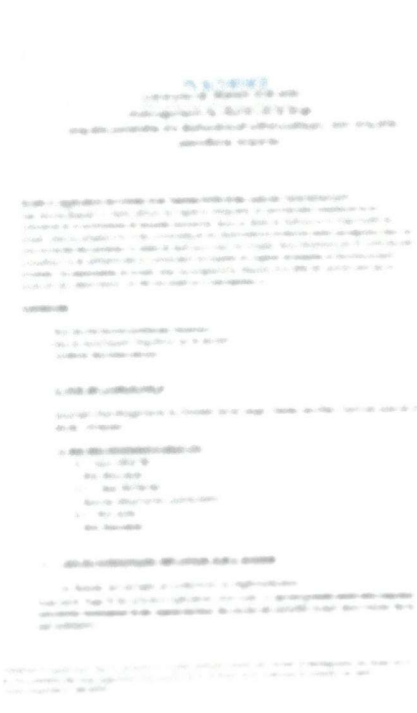
Page 27

P. Monnet

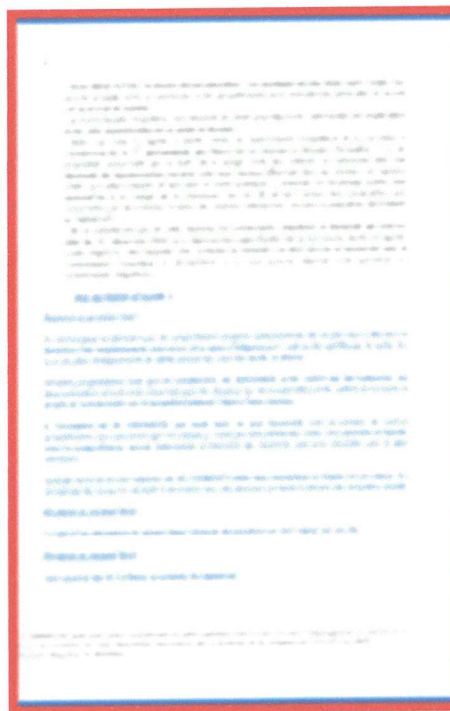


7

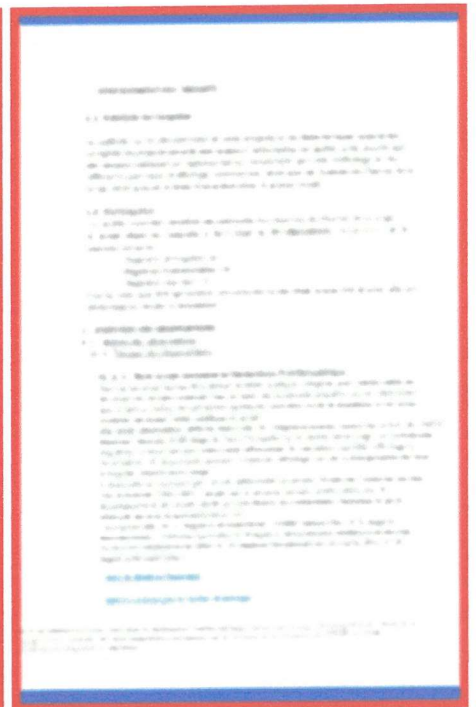
- **3.2 - Réponse au P.V de Synthèse**



Page 1



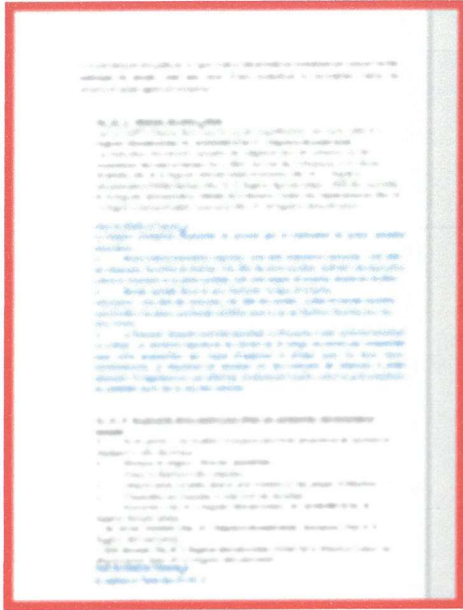
Page 2



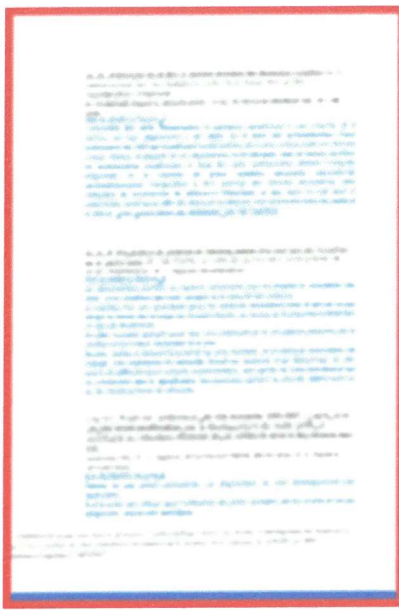
Page 3

8.11

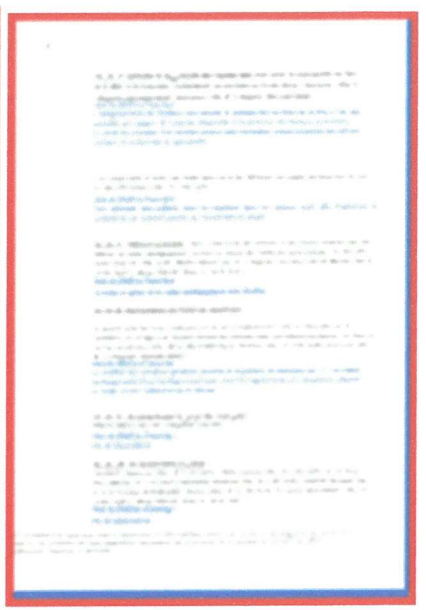
EP n° E23000045/83 ayant pour objet à La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET



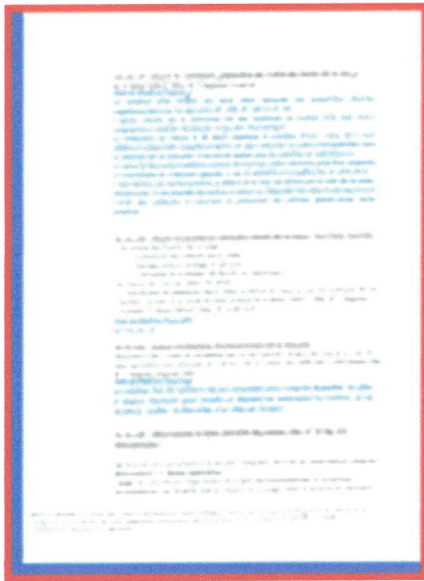
Page 4



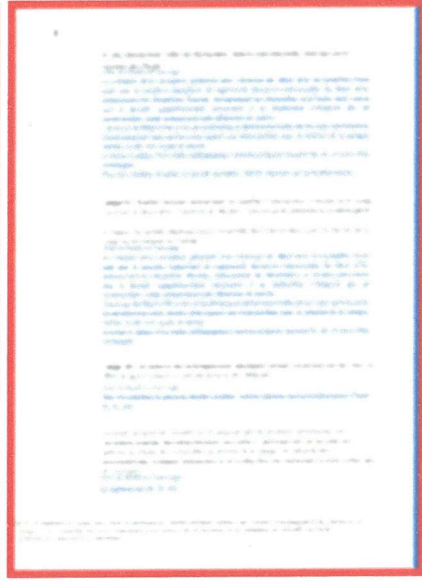
Page 5



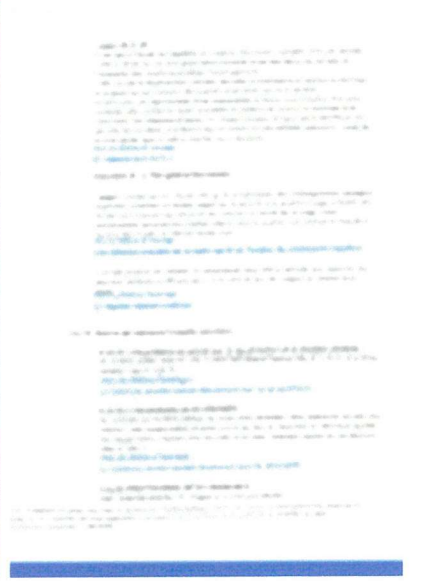
Page 6



Page 7



Page 8



Page 9

2.D



80

IV ETAT DES NOTIFICATIONS

Etat des notifications – enquête parcellaire Sanary-sur-Mer								
	PROPRIETAIRES	ADRESSES PROPRIETAIRES	PARCELLE	ADRESSE PARCELLE	ENVOI LRAR N°	DATE ENVOI LRAR	DATE A/R	NOTIFICATION MAIRIE [A/RX/AGI]
PROPRIETE 1								
	COMMUNE DE SANARY SUR MER	Hôtel de ville 83110 SANARY SUR MER	AT 587	E Chemin de La Lange		09/11/2023		
PROPRIETE 2								
	- DESCAMPS Olivier - DESCAMPS Florian - DESCAMPS Léa	- 140 Chemin de La Lange à SANARY SUR MER (83110) - IDEM - IDEM	AT 221	140 Chemin de La Lange	- 1A11363082249 - 1A11363082256 - 1A11363082263	09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023	10/11/2023 10/11/2023 10/11/2023	
PROPRIETE 3								
	CHENEVOY Jean	137 Rond-Point Stellamare à SANARY SUR MER (83110)	AT 220	137 Rond-Point Stellamare à SANARY SUR MER (83110)	1A11363082270	09/11/2023	11/11/2023	
PROPRIETE 4								
	- GATTO Bernadette - Mme GIORDANO Dominique - GIORDANO Pierre - GIORDANO Bruno	- 74, Traverse Abel Audiffren à SANARY SUR MER (83110) - IDEM - Le Mas de la Mer chemin de La Lange, SANARY SUR MER - 52 rue Labrousse à PARIS XV (75011)	AT 405	Les Picotières	- 1A11363082287 - 1A11363082294 - 1A11363082300 - 1A11363082317	09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023	11/11/2023 11/11/2023 11/11/2023 11/11/2023	01/12/2023 NPAI
PROPRIETE 5/6								
	- CASTAGNET Philippe - LIONTAS Anna - VALGAEREN Bernard - SENORA Odiel - VOURIOT Muriel - ALVISET Bernard - LUTTENHAUER Germaine (pas d'adresse) - société LoLa&Co représentée MUTTER Didier et SCHMIDT Catherine - BAILE Didier - ESCOFFIER Jean (pas d'adresse) - VALLE Mary (pas d'adresse) - BILLAUD Jean-Yves - LA ROCCA Charlotte	965 CHE DE LA MORVENEDE 83110 SANARY SUR MER 90 IMP DU LIERRE 83110 SANARY SUR MER 45 IMP DU REFUGE CHEMIN DE LA LANGE 83110 SANARY SUR MER 65 IMP DU REFUGE 83110 SANARY SUR MER 1 RUE SAINT ARBOGAST 67000 STRASBOURG 58 IMP DU REFUGE 83110 SANARY SUR MER 26 CHE DES SOLETTES 83110 SAINT-VICTOR-DE-CESSEJEU	AT 211 / 212	Les Picotières	1A11363082324 1A11363082331 1A11363082348 1A11363082355 1A11363082362 1A11363082379 - / 1A11363082386 1A19668392112 2C16233753002 1A11363082393 - / - / 2C16233752777 2C16233752784	09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 16/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023	10/11/2023 11/11/2023 NPAI 10/11/2023 10/11/2023 10/11/2023 10/11/2023 11/11/2023 20/11/2023 20/11/2023 NPAI 01/12/2023 01/12/2023 01/12/2023 01/12/2023 01/12/2023	01/12/2023 NPAI
PROPRIETE 7								

	THELIERE Jacques LAVERGNET Béatrice	256 Chemin de La Lange à SANARY SUR MER (83110)	AT 539	Les Picotières	2C16233752791 2C16233752807	09/11/2023 09/11/2023	10/11/2023 14/11/2023	
PROPRIETE 8/11								
	SOCIETE LA LANGE – représentée par ROUSSEL Marcel	961 Av Robert Guillemaud Le Val des Chênes – Quartier du Bruc – SIX FOURS LES PLAGES (83140)	AT 325 / 326	La Poussaraque	2C16233752821	09/11/2023	Defaut d'accès ou d'adressage	01/12/2023
PROPRIETE 9								
	QUENVOY Chantal Laurence	250 Chemin de La Lange à SANARY SUR MER (83110)	AT 600	Les Picotières	2C16233752814	09/11/2023	10/11/2023	
PROPRIETE 10								
	- GOMIS Thierry - LANNUZEL Frank - DANON Céline - CHABOT Pascal - CHABOT née GUSTIKO Patricia	362 Chemin de La Lange	AT 630 Et AT 570	362 Chemin de La Lange	-2C16233752838 -2C16233752845 -2C16233752852 -2C16233752869 -2C16233752876	09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023 09/11/2023	11/10/2023 NPAI NPAI 10/11/2023 10/11/2023	01/12/2023 01/12/2023
PROPRIETE 12								
	ROUSSEL Marcel	Le Val des Chênes – Quartier du Bruc – SIX FOURS LES PLAGES (83140)	AS 554	La Poussaraque	2C16233752885	09/11/2023	Defaut d'accès ou d'adressage	01/12/2023
PROPRIETE 13								
	CHAPPE Alain ALBERTI Martine	386 Chemin de La Lange à SANARY SUR MER (83110)	AS 272	386 Chemin de La Lange à SANARY SUR MER (83110)	2C16233752890 2C16233752906	09/11/2023 09/11/2023		
PROPRIETE 14								
	Le syndicat des copropriétaires Les Mas de la Mer représenté par la Société Immobilière BOYER – Syndic	5, rue Pierre Toesca à SANDOL, elle-même représentée par Madame MEZOU Magali	AS 3	La Poussaraque	2C16233752913	09/11/2023	11/11/2023	
PROPRIETE 15								
	BLANCHET Claude - MARTIN Rose	Lou Mazot – Boulevard de l'Escurche, SANDOL (83150)	AS 380	Les Picotières	-2C16233752920 -2C16233752937	09/11/2023 09/11/2023	Defaut d'accès ou d'adressage	01/12/2023 01/12/2023
PROPRIETE 16/17								
	+ SNCF MOBILITES représenté par Monsieur Jean-Pierre FARANDOU, Président du Conseil d'Administration	9, rue Jean Philippe Ramieu, SAINT DENIS (91200)	AX 1	La Poussaraque	2C16233752948	09/11/2023	11/11/2023	
PROPRIETE 18								
	SCI ANTOMAR représenté par Monsieur LUPIS Mario	SANARY SUR MER (83110) – Ancien Chemin de Toulon – Zone Industrielle de la Batu	AS 590	574 Chemin de La Lange	2C16233752951	09/11/2023	11/11/2023	
PROPRIETE 19								
	ASL DU LOTISSEMENT LES PICOTIERES représentée par Monsieur Jean-Claude DRAGACCI, son Président	194 Allée des Aubépines à SANARY SUR MER	AS 445	Les Picotières	2C16233752968	09/11/2023	10/11/2023	
PROPRIETE 20								
	FARAT Jean-Pierre, AGOPAN Marie,	1 Impasse Ledru Rollin à LA VALETTE DU VAR (83160)	AS 444	Les Picotières	2C16233752975 2C16233752982	09/11/2023 09/11/2023	Destruites inconnues à l'adresse	01/12/2023 01/12/2023

Page deux

EP n° E23000045/83 ayant pour objet à La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET



V – COURRIER MAIRE DE SANARY EN DATE DU 9 JANVIER 2024 (HISTORIQUE DES TRAVAUX CHEMIN DE LA LANGE)

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E


SANARY
SUR MER

MONSIEUR PIERRE MONNET
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
79 RUE DES COLIBRIS
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Interlocuteur : Laetitia ALTESE
Référence : 2024000277

Sanary-sur-Mer, le 9 janvier 2024

Objet : DUP de la Lange - historique des travaux chemin de la Lange

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je reviens vers vous suite à votre demande d'historique relative aux travaux de voirie effectués par la Commune sur le chemin de la Lange.

Après recherches dans nos archives, il en ressort qu'en 1970, une enquête publique a été menée portant sur un projet de plan général d'alignement, pour laquelle un avis favorable a été donné par le commissaire enquêteur. Les propriétaires concernés en ont été avisés et ont par la suite positionné leurs clôtures selon les nouvelles limites.

Toutefois, ces travaux d'aménagement, qui n'ont pas touché aux limites physiques de ces parcelles, n'ont pas fait l'objet de régularisations foncières.

La procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) a donc été initiée afin de régulariser la situation et permettre de sécuriser les circulations de véhicules et des piétons.

Laetitia ALTESE, Directrice de l'Urbanisme - Projets - Sécurité - Accessibilité (04 94 32 97 28), se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Daniel ALSTERS

HOTEL DE VILLE - 1, Place de la République - CS 70001
83112 SANARY-SUR-MER - TEL 04 94 32 97 00 - SITE INTERNET : www.sanarysurmer.com

EP n° E23000045/83 ayant pour objet à La déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'aménagement du chemin de la Lange et à la cessibilité des biens immobiliers nécessaires sur le territoire de la commune de SANARY sur MER
Commissaire Enquêteur Pierre MONNET

L. D.